

EXCLUSIVE SELECTION EUROPE

La protection la plus complète du marché assortie de garanties exclusives pour qui souhaite être le mieux assuré. Ceci pendant et après un voyage en Belgique et en Europe. Cette assurance n'est pas valable pour les voyages qui ne comprennent qu'une réservation pour un transport ou un « Fly and drive ».

ASSISTANCE PERSONNES

- **Frais médicaux** illimités à l'étranger (sans franchise) et frais de rapatriement illimités
- Couverture Covid-19 et autres épidémies
- **Suivi médical en Belgique suite à un accident à l'étranger** jusqu'à **€6.250/pers**
- Couverture des sports motorisés
- Couverture catastrophe : frais de prolongation de séjour jusqu'à 5 jours par personne assurée (max. €600)
- Prolongation ou amélioration de séjour pour raisons médicales jusqu'à 7 jours/pers.
- **Dédommagement forfaitaire** à partir de 2 jours d'hospitalisation: **€50/jour/pers.**
- Retour anticipé pour motifs impérieux
- Frais de recherche et de secours jusqu'à **€6.250/pers**
- Remboursement du **ski-pas, des activités sportives réservées et du matériel loué**, en cas de rapatriement ou d'hospitalisation (jusqu'à 50€/jour/pers. et jusqu'à €250/famille)

ASSISTANCE VÉHICULES

- En Belgique à partir du domicile et dans toute l'Europe
- Dépannage et remorquage
- Rapatriement du véhicule, des passagers, des bagages, des animaux domestiques
- Envoi de pièces de rechange
- Assistance juridique
- Transport des passagers assurés
- Caravane et remorque couvertes

CAPITAL ACCIDENT DE VOYAGE

- Indemnisation jusqu'à €12.500 par personne en cas de décès ou d'invalidité permanente suite à un accident

ANNULATION

Remboursement des frais d'annulation ou de modification du voyage jusqu'à **€ 10 000/pers.** en cas de:

- Maladie **y compris maladie préexistante sous conditions**, accident, décès de l'assuré, conjoint, parent ou compagnon de voyage
- Couverture Covid-19 et autres épidémies
- Suicide d'un membre de la famille
- Décès du chat, chien ou cheval
- Dégâts au domicile
- Licenciement
- Divorce ou séparation de fait
- Expulsion du logement en location
- Vol des documents d'identité ou visa, refus du visa
- Adoption
- Transplantation d'organe
- **Annulation de l'événement culturel ou sportif** faisant l'objet du séjour
- Annulation de votre cérémonie de mariage civil

VOYAGE DE COMPENSATION

- Bon à valoir sur un prochain voyage en cas de retour anticipé, jusqu'à €10.000/pers.

ASSURANCE BAGAGES

- Dédommagement jusqu'à €2.000/pers en cas de dégâts et vol ou livraison tardive causée par les transports publics
- GSM, laptop et matériel de sport couverts
- Intervention dans les achats de première nécessité en cas de retard de livraison jusqu'à €400/pers.

PRIME EXCLUSIVE SELECTION EUROPE

7,5% de la somme totale du voyage

Min. €45/police. Valable pour un voyage de maximum 45 jours.